

Exercice évident, pas élémentaire

Quatre équipements scolaires en cinq ans... Ce chiffre résume à lui seul l'enjeu auquel se trouve confrontée la Ville de Thonon-les-Bains : fournir de nouvelles écoles pour absorber les très nombreux enfants nés ou arrivant dans la commune. Pour économiser son foncier, celle-ci a aussi choisi une autre voie, parallèle : traiter l'existant. C'est dans ce cadre qu'elle a sollicité le cabinet d'architectes Tekhné, avec pour mission de requalifier, d'agrandir et d'améliorer le groupe scolaire de la Grangette. Le programme a intégré trois salles de classe

supplémentaires, une extension du restaurant ainsi que des activités périscolaires et des fonctions adultes. Dans un contexte délicat, le chantier s'étant déroulé en site occupé, l'expression finale vient servir l'articulation des écoles existantes, l'amélioration des confort et des usages, l'optimisation du confort acoustique et thermique ainsi que la réhabilitation de l'espace public, en pied de bâtiment. Une relecture rendue évidente malgré l'imbrication complexe de ces nombreux paramètres.

mots clés

enseignement
réhabilitation et reconstruction
restructuration urbaine

adresse

4 chemin de Morcy
74200 Thonon-les-Bains

THONON-LES-BAINS

REQUALIFICATION DU GROUPE SCOLAIRE DE LA GRANGETTE À THONON-LES-BAINS

MAÎTRE D'OUVRAGE
Commune de Thonon-les-Bains

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
CONCEPTEUR - Tekhne architectes
et urbanistes
ÉCONOMISTE - Denizou
BET STRUCTURE BOIS - Arborescence
BET FLUIDES - MATTE
BET ACOUSTIQUE - Peutz
BET QEB - Tribu

SURFACE DE PLANCHER :
EXTENSION : 1 424 m²
EXISTANT RÉHABILITÉ : 1 166 m²
EXISTANT CONSERVÉ : 1 601 m²

COÛT DES TRAVAUX
5 818 000 € HT

COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER)
7 004 000 € TTC

DÉBUT DU CHANTIER : octobre 2015
LIVRAISON : mars 2018
MISE EN SERVICE : avril 2018



Construit en 1965, le groupe scolaire présentait deux échelles de lecture contrastées, la première constituée d'un bâtiment frontal et linéaire sur plusieurs étages (école élémentaire), en front de rue (côté nord), et la seconde d'une emprise en forme de "L" et en rez-de-chaussée embrassant une cour intérieure (école maternelle) tournant le dos à cette même rue. À l'interface de ces deux volumes, un parc fermé et clôturé venait autrefois cloisonner l'espace, mettant à distance la vie publique.

Une coque oblongue, point d'articulation
D'emblée, l'articulation des deux écoles s'est avérée être l'une des priorités du chantier, de façon à créer du lien entre les scolaires et les différentes fonctions de l'établissement. L'espace de jonction a été construit en ossature bois, et se présente sous la forme d'une coque oblongue bardée d'une résille en lames de bois pré-grisées, creusée en sous-face –l'entrée. Cet élément intermédiaire favorise la visibilité de l'institution scolaire depuis l'espace public tout en adoucissant le changement d'échelle entre les deux corps de bâtiment existants. Sur un plan fonctionnel, il sert d'accès aux différentes salles de classe des maternelles et relie celles-ci, via une venelle vitrée et abritée qui prolonge la coque, au restaurant scolaire aménagé en extension de l'école élémentaire. Le bureau de la directrice ainsi qu'une salle de motricité (dans l'arondi) ont aussi été logés dans cet espace de jonction qui abrite, à l'étage supérieur, les locaux des enseignants et du personnel –avec une terrasse extérieure prolongée d'un accès privatisé à l'école élémentaire –ainsi que des salles de réunion.

Éclairage naturel

Raccordé au volume tampon, le bâtiment des maternelles a été retraité de façon à assurer un réel confort d'usage. Le rythme des menuiseries d'origine a été conservé et souligné, les grandes baies vitrées de la circulation nord étant troquées contre de nouvelles vitres toute hauteur, performantes, qui diffusent la lumière issue de la cour. Accolée à cette "venelle", sur toute sa longueur et côté cour (au sud), un portique soutenu par de solides poteaux béton et métal, atténue les apports de soleil et fournit un abri appréciable à la récréation. Orientée du nord au sud, l'autre aile du bâtiment des maternelles a servi de support à des extensions revêtues de bois grisé et de panneaux d'Eternit qui accueillent des salles de classe, des dortoirs ainsi que des locaux de service. Entre chaque "boîte", à l'est, des éléments de liaison gravillonnés et enherbés forment des patios qui distribuent la lumière naturelle jusqu'aux salles de classe, par-delà la travée centrale, cet apport lumineux étant enrichi des apports de l'ouest –depuis la cour. Les faux plafonds organiques (à fonction acoustique), les bardages et mobiliers en mélèze (bancs intégrés) participent de la clarté des lieux, favorisant l'apprentissage et l'épanouissement.

Modernité d'hier et d'aujourd'hui

Chaleureux, les espaces sont aussi modernes, rehaussés de quelques signes bien de notre temps, tubes lumineux industriels ou plaques en polycarbonate, BSO et stores en toile, signes qui servent encore et toujours la qualité

environnementale du bâti, classé "BBC Rénovation". Et puis finalement, il n'y a pas si loin de ces traits contemporains au traitement d'hier, qui sacralise la fonction du bâti, assumant l'austérité. Côté rue, la façade principale de l'école élémentaire, emblématique avec son approche moderniste associant un damier de plaques de béton et de vitres, a ainsi été conservée dans son expression brute d'époque, avec ses traces de coffrage, à l'exception de quelques ouvertures, bouchées, car trop petites. Une mise à distance, via une bande enherbée, devant le socle, associée à une mise en valeur de l'embranchement, au niveau de l'entrée principale, suffisent à réintégrer la valeur du dessin d'origine. De ce côté, les efforts d'isolation ont donc été portés à l'intérieur, de façon à ne pas impacter les façades. À contrario, vers la cour sud et opposée, les façades ont été renouvelées –"réemballées", dira l'architecte– par apport d'une seconde peau blanche. En partie basse et sur un niveau, une extension en bois, qui reprend les codes des modules en extension de l'école maternelle, vient abriter la salle de restaurant.

À l'intérieur, les interventions se sont essentiellement focalisées sur les questions d'optimisation énergétique (changement des vitrages et des faux-plafonds, isolation, stores en toile, etc.), sans effacer l'esprit de l'école d'origine (fenêtres quadrillées des couloirs, petits carreaux de carrelage gris, etc.). Quelques touches subtiles, couleurs surlignant les tablettes et les encadrements, lignes de bois pour punaiser ou numérotations en bois, identifiant les étages, donnent un peu d'énergie aux lieux. Le groupe scolaire assume ainsi parfaitement sa mue, mais sans changer complètement de peau.

- 1 - Entrée principale du groupe scolaire
- 2 - Détail de la façade
- 3 - Liaison extérieure entre les bâtiments
- 4 - Façade réhabilitée de l'ancien bâtiment
- 5 - Accès au restaurant scolaire depuis la cour de récréation
- 6 - Circulations intérieures



enseignement

EQP18-ens046

74 Haute-Savoie
caue
Conseil d'architecture,
d'urbanisme et de
l'environnement

L'ilot-S
7 esplanade Paul Grimault
bp 339
74008 Annecy cedex
Tél 04 50 88 21 10
Fax 04 50 57 10 62
caue74@caue74.fr
www.caue74.fr



Rédaction : Laurent Gamaz - octobre 2018
Photographies : Béatrice Caffier
Conception graphique : Anthony Denizard, CAUE de Haute-Savoie